

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES JARDINS DE L'ESPOIR
Samedi 3 avril 2004**

Salle des Fêtes Paul Eluard - 91430 Igny

La séance de cette troisième assemblée générale est ouverte à 17 h 30.

Sur 94 adhérents (dont 34 ont payé leur cotisation), 48 membres sont présents ou représentés.

Rappel de l'ordre du jour

- Présentation et approbation des comptes 2003
- Renouvellement du bureau
- Rapport d'activités
- Questions diverses

1. Préambule

La Vice Présidente, Bernadette Coco, prend la parole pour remercier chaleureusement tous les amis de l'association, tous ceux qui lui font confiance, pour leur amitié, leur soutien, leur aide tant pour la récupération d'objets et de fournitures, l'accueil de membres Grenoblois de l'association, l'aide apporté lors des manifestations organisées telles que le marché de Noël, la collaboration pour la vente d'artisanat. Il va sans dire que toute nouvelle bonne volonté est la bienvenue, spécialement pour le transfert de personnes qui se rendent à Madagascar ou en reviennent.

2. Présentation

a) Les projets et nouvelles décisions

La Présidente, Sylvie Souffron, revient rapidement sur le cyclone qui a récemment traversé l'île et qui a tout de même relativement épargné Fiekena. Les dégâts ne sont que matériels, une partie du toit de l'école s'est envolée, ce qui est sans gravité.

Sylvie rappelle les problèmes rencontrés l'an dernier concernant la cantine mise en place et inaugurée fin 2002.

En effet, le contrat moral passé avec FITAFA n'a pas été respecté. Les Jardins de l'Espoir fournissait la matière et les habitants du village devaient fabriquer, mais une grande partie d'entre eux n'ont pas adhéré.

Par ailleurs, une fois la cantine mise en place, il était demandé à chaque élève pour le repas quotidien une participation de 11 centimes d'Euro ou 1 ration de riz. Sur 110 élèves, 30 à 40 élèves par jour fréquentaient la cantine. De plus, le président des parents d'élèves de l'école des Zigotos, sans le dire ouvertement à Sylvie, incitait les parents à demander la gratuité.

Pour l'année 2003-2004, les conditions d'inscriptions à l'école ont été définies comme suit pour les enfants de Fiekena :

- 15 cts d'Euro par mois d'inscription à l'école
- 3 cts d'Euro par jour pour la cantine

A l'exception d'une famille dont la maman est seule pour élever plusieurs enfants, tous ont finalement respecté ces conditions.

Les tarifs ci-dessus peuvent être comparés à ceux pratiqués à l'extérieur de Fiekona. Ailleurs, il est demandé 1,5 Euro par mois de scolarité et 12 centimes d'Euro pour la cantine pour les enfants extérieurs au village.

Actuellement, 118 Zigotos, 7 institutrices et 4 cantinières mangent quotidiennement à la cantine. Evidemment, le prix payé par chaque élève ne couvre pas complètement le coût réel du repas, les Jardins de l'Espoir contribue à hauteur de 16 Euros par jour pour nourrir copieusement tout le monde avec :

- des crudités
- 2 kg de viande
- 1 Litre d'huile
- des légumes et du riz

Nouvelles dispositions sanitaires :

Tous les deux mois, le vendredi pour les écoliers, et le samedi pour les villageois, un médecin, le Docteur Claire donne une consultation. Elle est pour cela secondé par une institutrice. Elle met l'accent sur l'hygiène.

Grâce à la pharmacie tenue par Yanch Hanitra, agent de santé et responsable de la maternelle, et qui contient des médicaments récupérés et importés de France, ainsi qu'une deuxième pharmacie réservée au Docteur Claire, tout le monde peut être soigné.

-
Le Docteur Claire est payée 75 F par jour de présence grâce aux inscriptions à l'école.

Aujourd'hui, grâce à l'alimentation équilibrée de la cantine et à ce suivi médical, tous les enfants sont en bonne santé. Les enfants sont heureux et plus attentifs, les résultats scolaires n'en sont que meilleurs. Ils n'ont pratiquement pas été frappés par le paludisme. Les enfants ont grossi en moyenne de 3 kilos en 4 mois.

Financement de la cantine et de l'école :

Aujourd'hui 80% des brodeuses ont accepté que les Jardins de l'Espoir achètent leur travail terminé, contrairement aux années précédentes où le fil et le tissu leur étaient fournis. Lorsque le travail est parfait, les Jardins de l'Espoir le prennent, sinon elles vont le vendre en ville, ce qui les incite à prendre soin de leur travail.

100% des bénéfices de l'artisanat servent au financement de la cantine.

Une nièce de M. Joseph Vola s'est installée au village et a monté une activité vannerie.

100% des parrainages vont aux salaires des institutrices

100% des dons sont destinés à la maternelle (construction) et aux divers équipements nécessaires.

En raison de rivalités internes au village, les Zigotos ont été chassés des locaux qu'ils occupaient pour la maternelle, il faut donc en reconstruire une autre.

Les frais de l'association, bien que réduits au minimum, n'en sont pas moins réels.

En 2003, les Jardins de l'Espoir ont reçu une subvention de 100 euros de la Mairie d'Igny.

b) Les comptes

En 2003, les dons ont baissé de 67%, car le Comité d'Entreprise de l'entreprise Schneider à Grenoble n'a pas renouvelé l'action de l'année précédente qui avait rapporté 390 €. Et la participation de l'aumônerie de Coublevie a été versée sur 2004.

Les parrainages sont actuellement au nombre de 18, il en manque un pour que nous atteignons l'objectif de couvrir le salaire des institutrices et des cantinières. Le but étant de passer les salaires des institutrices de 45 € à 60 € par mois. L'objectif pour les cantinières est de 30 € par mois.

Il est bien évident que la fidélité des parrains reste pour l'instant un élément important de ce système de fonctionnement. Il faut aussi prendre en compte le devenir des enfants après la fin de l'école primaire, tous n'auront pas les moyens de suivre leurs études.

Frais de virement : chaque opération est facturée 3,81 €.

Fournitures de Bureau : elles proviennent toutes de dons qui sont toujours les bienvenus, n'hésitez pas à en récupérer pour les Jardins de l'Espoir.

Fournitures Artisanat : Par exemple, les cadres achetés en France pour mettre en valeur certaines petites broderies.

Stand Marché Noël : + 11% par rapport à 2002 pour la location du stand.

Photocopies : Poste en nette augmentation. Récupérer une photocopieuse réformée mais en état de marche serait un plus.

Téléphone : C'est aussi un poste qui augmente du fait des nombreux contacts de Sylvie sur les mobiles et des contacts réguliers avec le village pour suivre les activités, régler les problèmes s'il y a lieu, et organiser l'arrivée des volontaires.

Le total des transferts pour les Zigotos s'élève à 8.050 €, au lieu d'un peu plus de 11.000 € en 2002. (Nous avons un solde de 1775 € au 31/12/03 viré début 2004).

Il est à noter qu'au 31/03/04, le total de l'artisanat vendu est déjà de 3500 €.

Enfin, l'idée du voyage en France de Lalao, Présidente du village de Fiekona, fait son chemin. Elle viendra en France dès début décembre pour une durée de deux mois. Les dons récoltés pour ce voyage s'élèvent aujourd'hui à 384 € sur un budget de 1500 € prévu pour payer son billet, lui permettre de visiter notre pays et lui assurer une petite cagnotte afin qu'elle puisse rapporter au village quelques souvenirs de France.

Le rapport financier soumis à l'approbation de l'assemblée est accepté à l'unanimité.

3. Renouveaulement du Bureau

Actuellement, la Trésorière officielle de l'association est Laurette Fosse, la sœur de Sylvie Souffron qui la Trésorière officieuse. Amélie Coco se propose de remplacer Laurette comme trésorière. Sa candidature est acceptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Sylvie propose de garder le compte bancaire de Grenoble pour le transfert des dons. Ce qui est accepté également.

Par ailleurs, il faut envisager une réactualisation des statuts afin de recadrer la vocation de l'association. Celle-ci sera proposée avant la future assemblée générale.

4. Questions diverses

Sylvie tient à soulever la question des parrainages qui sont un souci permanent dans la mesure où les salaires des institutrices en dépendent.

D'autre part les frais de scolarité à l'école des Zigotos ne sont pas chers du tout, c'est 1 Franc..... pour les enfants du village, 10 F pour les extérieurs. C'est frais atteignent 35 F à Tananarive. L'école ne peut pas être autonome.

Sylvie demande à l'assemblée ce qui arrête les adhérents pour parrainer l'association. Pierre Gambiez répond pour les jeunes qu'il n'ont pas encore de situation professionnel stable et qu'il leur est difficile d'engager 20 € par mois sur une période de 3 ans. Christine Deltheil, ajoute qu'effectivement pour tout le monde, c'est une question de finance.

Sylvie serait donc tentée de proposer le parrainage libre mais régulier. Actuellement, il manque 20 € par mois. C'est une idée à mettre au point.

Ensuite, Sylvie fait part de son idée d'une école ménagère pour les filles en sortie de primaire et d'une école d'apprentissage pour les garçons. En effet, aujourd'hui tout va bien, les petits vont à l'école, mais il faut penser à l'avenir. C'est pourquoi, les parrainages ne doivent pas cesser, voire doivent se multiplier.

Il faut absolument relancer la démarche entreprise en fin d'année dernière sur la déductibilité des dons dans les déclarations de revenus. Mauricette Frisque et Amélie Coco s'en chargeront dès que possible.

Sylvie Baron intervient pour indiquer qu'un décret est paru cette semaine stipulant qu'un voyage en tant que bénévole auprès d'une association est déductible des impôts. Mauricette Frisque et Amélie Coco vont également se renseigner pour savoir quelles sont les démarches à effectuer pour en bénéficier.

Le site Internet : Il est en suspens pour le moment, les passionnés d'informatiques sont invités à s'y intéresser pour le relancer et l'enrichir.

5. Besoins d'aide

Des personnes prêtes à faire quelques travaux de coutures sur des sacs à pain par exemple, sont invitées à se faire connaître. Madame Billoir se propose. Mauricette Frisque renouvelle sa proposition.

Il nous faudrait également des transporteurs pour Bressuire, où se trouve l'association « Solidarité Entraide et Fraternité Franco-Malgache » dont M. Théo Baron est le Président. Il nous avait permis d'embarquer dans un container destiné à Emmaus-Vie-Madagascar 6 mètres cubes de matériels divers. Sylvie Baron pense qu'Emmaus Bressuire vient quelquefois à Paris. Il serait donc intéressant de se mettre en contact avec eux. C'est ce que nous allons faire.

Si quelqu'un connaît des moyens d'obtenir de la place gratuitement dans des containers, qu'il se fasse connaître, car 1 m³ coûte 150 €, ce qui ne correspond pas à la valeur de ce que nous envoyons.

Les jeunes sont sollicités pour négocier avec les ONG, les entreprises d'exportation.

Ceux qui ont des amis ou des gens qui partent à Madagascar avec peu de bagages sont invités à les connaître aux Jardins de l'Espoir, sous couvert de l'association ils pourront emporter avec eux 30 kg de bagages supplémentaires.

Pour les transferts Aéroport – Gare des gens qui partent ou reviennent de Madagascar, les volontaires sont les bienvenus et doivent se faire connaître auprès de la vice-présidente, Bernadette Coco.

Un beau stock d'artisanat est encore disponible.

Une exposition doit se tenir au Lycée Franco-allemand de Buc (78).

Pour le voyage de Lalao, la collation servie en fin de cette Assemblée Générale participera à son financement. Toutes les initiatives sont les bienvenus pour que le montant de 1500 € soit atteint dès que possible afin que le billet soit réservé aux meilleures conditions.

Sylvie évoque ensuite le principe des chantiers qui ont eu lieu à Fiekena en Juillet et Août dernier, chacun paye son billet, sa part de nourriture, fait éventuellement un don et participe à la vie du village. Un groupe de jeune interviendra ensuite pour expliquer leur action.

Catherine Lombard, membre de Conseil Général de l'Essonne, et particulièrement attentive à la vie associative suggère la création d'une association dans l'Essonne pour obtenir des subventions. La démarche citoyenne de l'association est très intéressante, les Jardins de l'Espoir entrent tout à fait dans le cadre des associations « subventionnables ».

Sylvie lui répond qu'elle n'est pas une acharnée des subventions. Tout d'abord cela demande beaucoup d'énergie pour monter des dossiers de demande. Cela entraînent des contraintes : rapport financier, rapport moral, etc. De plus, Sylvie tient beaucoup à une croissance maîtrisée de l'association, une progression lente mais réelle. Une subvention peut être utilisée pour le fonctionnement de l'association, mais pas pour les salaires des institutrices par exemple, car si la subvention s'arrête, que fait-on ?... Hors en fonctionnement, les Jardins de l'Espoir sont économes en moyens.

Le problème majeur actuellement pour le village est son approvisionnement en eau. Des puits ont bien été creusés mais l'eau y est souillée. L'eau doit être bouillie avant d'être utilisée pour la boisson ou la nourriture. Un matériel lourd sera nécessaire pour améliorer ce point. La recherche d'un partenaire sera nécessaire. Sylvie a déjà consulté la Coopération Française, mais son projet est trop petit, et il n'est pas pris en considération. Elle a donc renoncé à perdre du temps par ce biais.

La parole est ensuite donnée aux jeunes qui sont allés à Fiekena apporter leur contribution à la marche du progrès pour tous :

Mathie en 99, Pierre et David en 2000/2001, Claude en septembre 2001, André et Céline en Août 2003, Marie-Céline et Bérénice en Septembre 2003, Sylvie Baron en 2003 et qui y retourne en Mai prochain.

Sylvie précise qu'elle tient elle-même à rencontrer toutes les personnes qui s'engagent à partir pour s'assurer de leur motivation et de leur résistance physique et psychologique.

Tous ont en tout cas passé des moments très forts d'échange et de partage avec les Malgaches. Il est nécessaire d'aimer aller à la rencontre des gens, de savoir s'adapter à leurs habitudes, mais aussi à leurs techniques et à leurs moyens pour leur apporter une aide efficace.

André et Céline ont procédé à la réinstallation d'une classe de maternelle. Cela leur a pris 2 semaines pour le nettoyage, la peinture, le crépi.

Céline, quant à elle, a visité des écoles pour récolter des idées, des fournitures scolaires, des bonbons, des savons, ... Un concours a été organisé sur place pour motiver les écoliers. Une correspondance s'est même mise en place entre l'école de Rével, près de Grenoble. 120 € de dons ont été récoltés, un parrainage est prévu.

Marie-Céline et Bérénice qui présentent après cette discussion le film qu'elles ont réalisé sur place avaient pour objectif une mission sanitaire : sensibiliser les enfants à la propreté de leur corps et de leur environnement.

Enfin, cerise sur le gâteau, après tous ces jeunes adultes plein d'énergie et de volonté, l'assistance écoute avec attendrissement et grand respect l'intervention de Rémi Fortin, 10 ans seulement, membre bouillonnant d'idées du Conseil Municipal des Jeunes d'Igny, qui n'a pas encore assez de mots pour exprimer tout ce qu'il voudrait faire, mais nul doute que ça viendra. Déjà désireux d'être utile à la communauté, il a entendu parler des Jardins de l'Espoir par François Coco, fils de Bernadette, et il se dit très content d'en avoir fait la connaissance.

Rémi voulait récupérer de l'argent pour l'association lors de la Brocante d'Igny. Ce ne sera pas possible lui ont dit des adultes. C'est trop compliqué, car des enfants, tout conseillers municipaux qu'ils sont, ne peuvent gérer d'argent. Ce projet est donc remis à plus tard.

Rémi n'en reste pas là, il a d'autres projets, celui de récupérer des tableaux d'école, il envisage également une collecte de vêtements chauds et de fournitures scolaires. Et pourquoi pas l'achat de cahier grâce à des dons en argent, mais il n'en n'a pas encore parlé concrètement avec des adultes.

Il est en discussion avec la Directrice de son école sur un projet d'échange de contes pour enfants, l'envoi de dessins, de photos.

Sylvie ajoute que des jeux sont envoyés après avoir été sélectionnés par Sylvie. D'abord, les jouets à pile sont exclus, les jouets violents aussi. D'autre part, ils sont tous donnés à l'école qui les redistribue aux enfants, lors de fêtes et des résultats à l'examen.

Et c'est sur une note d'optimisme, grâce à la relève sur laquelle compte les adultes et dont Rémi nous a donné une belle illustration, que Sylvie conclut cette assemblée générale riche en informations avant la projection du film de Marie-Céline et Bérénice. Le DVD est disponible au prix de 10 €. Quelques exemplaires sont disponibles, sinon il peut être commandé auprès de Bernadette Coco, et adressé par la poste.

La séance se termine à 21 heures par une collation d'inspiration malgache.

Pour La Présidente,
Sylvie SOUFFRON
Bernadette COCO
Vice-Présidente

B. Coco



La Secrétaire,
Mauricette FRISQUE